



VOL. 17 NO 5

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 24 SEPTEMBRE 2013

Information de la présidente-directrice générale

La présidente-directrice générale de l'Agence, **Mme Lucie Leduc**, transmet deux points d'information à l'assemblée. D'abord, elle mentionne la tenue prochaine d'une commission parlementaire sur le Livre blanc de l'Assurance Autonomie et dont la date n'est pas encore déterminée. Puis, elle fait état de la commission parlementaire sur les soins à domicile à laquelle participera l'Agence, le 13 novembre prochain. Cette audition fait suite à la visite réalisée au CSSS du Sud de Lanaudière dans le cadre du rapport du Vérificateur général du Québec.

Parole à l'assemblée

Des citoyennes ont pris la parole pour mettre en lumière l'incidence du sous-financement des organismes communautaires autonomes sur la communauté jolietaine. Elles étaient appuyées par une vingtaine de représentants d'organismes de la région qui s'étaient déplacés pour l'occasion. Ces témoignages ont pour but de démontrer le rôle essentiel joué par les organismes communautaires autonomes dans le filet social lanauois.

En outre, les administrateurs de l'Agence ont été invités à participer à la 17^e édition de *La Nuit des sans-abri*, qui se tiendra le 18 octobre prochain au parc Lajoie à Joliette.

Le président du conseil d'administration de l'Agence, M. Paul-Yvon de Billy, a remercié les intervenants pour leurs propos éclairants. Il a mentionné que ceux-ci étaient entendus et que les préoccupations amenées sont les mêmes que celles des membres du conseil. Il a aussi souligné que, malgré le manque de moyens pour répondre à tous les besoins, le conseil d'administration et la direction de l'Agence sont sensibilisés et tentent de trouver des solutions.

Adoption du rapport annuel de gestion de l'Agence

Le rapport annuel de gestion 2012-2013 de l'Agence est adopté. Celui-ci sera diffusé après son dépôt à l'Assemblée nationale.

Adoption du rapport sur les plaintes 2012-2013

Le rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes 2012-2013 est adopté. Celui-ci sera rendu public après son dépôt à l'Assemblée nationale.

Situation financière régionale

En date du 23 septembre, tous les établissements de la région, sauf un, projettent de rencontrer les exigences de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau de la santé et des services sociaux pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2014.

Infections nosocomiales

L'Agence poursuit sa vigie au CHRDL. La situation a peu évolué au cours des derniers mois, puisque les taux de *C. difficile* demeurent élevés et dépassent les seuils établis. La problématique des chambres multiples dans ce centre hospitalier est toujours l'un des éléments en cause. L'Agence continue de soutenir l'établissement dans l'application de son plan d'action et participe à des rencontres de travail afin d'améliorer la situation.

Prochaine séance

Mardi 10 décembre 2013
19 h
Salle B125

Agence de la santé et des
services sociaux de Lanaudière
245, rue du Curé-Majeau à Joliette